



Conseil économique et social

Distr. générale
7 mai 2007
Français
Original : anglais

Session de fond de 2007

Genève, 2-27 juillet 2007

Point 7 c) de l'ordre du jour provisoire*

**Questions de coordination, questions relatives
au programme et autres questions : coopération
internationale dans le domaine de l'informatique**

Coopération internationale dans le domaine de l'informatique

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport a été établi en application de la résolution 2006/35 du Conseil économique et social, dans laquelle celui-ci a prié son président de reconduire pour un an encore le mandat du Groupe de travail à composition non limitée sur l'informatique afin de lui permettre de persévérer dans les efforts qu'il déploie pour assurer le relais entre les besoins des États Membres et les activités du Secrétariat en matière d'informatique.

Le rapport fait ressortir la poursuite de la coopération entre le Groupe de travail et le Secrétariat, qui a permis d'apporter des améliorations concrètes sur le plan technologique et ainsi de faciliter la tâche des États Membres et des observateurs ainsi que celle des organisations non gouvernementales accréditées auprès de l'Organisation.

* E/2007/100.



I. Introduction

1. Dans sa résolution 2006/35, le Conseil économique et social a prié son président de reconduire pour un an encore le mandat du Groupe de travail à composition non limitée sur l'informatique afin qu'il puisse, dans la limite des ressources disponibles, mener à bien l'application des dispositions des résolutions du Conseil sur la coopération internationale dans le domaine de l'informatique et faciliter l'achèvement des initiatives prises par le Secrétaire général quant à l'utilisation de l'informatique.

2. Le Conseil a prié le Groupe de travail de persévérer dans les efforts qu'il déploie pour assurer le relais entre les besoins des États Membres et les activités du Secrétariat. Le Groupe de travail a continué de collaborer étroitement avec le Secrétariat à la recherche de moyens concrets permettant de canaliser les ressources disponibles de manière à répondre au mieux aux besoins des États Membres en ce qui concerne l'utilisation quotidienne de l'outil informatique par la communauté diplomatique associée à l'Organisation des Nations Unies.

II. Coopération entre le Groupe de travail à composition non limitée sur l'informatique et le Secrétariat

3. La collaboration fructueuse entre le Groupe de travail et le Secrétariat s'est poursuivie en 2006, principalement sous forme de réunions officielles portant plus précisément sur des activités de coopération entre ces deux entités.

4. Le Groupe de travail et le Secrétariat ont choisi de tirer parti d'une infrastructure éprouvée pour une utilisation conjointe, à savoir l'accès à l'Internet sans fil (Wifi) et l'outil Web QuickPlace, et sont maintenant responsables de la création et de la maintenance de pages Web ainsi que de la mise à jour de documents, dans le cadre d'une collaboration directe, transparente et immédiate.

5. Sous la direction du Groupe de travail, le Secrétariat a intensifié ses efforts, dans la limite des ressources existantes, afin d'apporter des améliorations à CandiWeb, prototype de site Web QuickPlace en vue de faciliter les élections. Il bénéficie pour ce faire de l'aide de bénévoles, de fonctionnaires de l'Organisation et de membres du personnel des missions permanentes qui participent aux activités de conception, de gestion et d'appui.

6. Fort du succès rencontré avec CandiWeb, le Groupe de travail a décidé d'élargir progressivement ce mode de collaboration pratique à d'autres bases d'information présentant un intérêt pour les missions permanentes. À cet effet, le Secrétariat a commencé à débroussailler le terrain avec la Première Commission en vue de la création d'un prototype de site Web.

III. Infrastructure informatique et télématique

7. Le Secrétariat continue d'offrir des points d'accès direct à l'Internet pour permettre aux missions d'accéder à des services comme la messagerie électronique et de naviguer sur le Web.

8. Un accès mobile à l'Internet (Wifi) est désormais offert dans l'ensemble des zones ouvertes au public et des salles de conférence, au Siège à New York, et de nouveaux points d'accès ont été ajoutés en 2006 afin de répondre à la demande croissante. Pour faciliter l'accès sans fil à l'Internet, on a fait le nécessaire pour assurer l'alimentation électrique des appareils portables dans la plupart des salles de conférence et dans leur proximité immédiate.

9. Le Secrétariat continue d'assurer la maintenance des serveurs qu'il utilise pour offrir des services aux missions et d'en améliorer la capacité. Celle-ci est suffisante pour les besoins actuels.

10. Les ordinateurs mis à la disposition des délégations continuent d'être modernisés, selon les besoins, et sont désormais raccordés à l'Internet par un accès sans fil, ce qui améliore leurs performances. La Bibliothèque-Maison du savoir Dag Hammarskjöld (DHLink) a continué à mettre des ordinateurs à la disposition de ses usagers afin qu'ils puissent consulter une vaste gamme de ressources internes et externes sous forme électronique. Elle leur propose aussi des services d'information et de référence.

11. Le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences continue d'appuyer et d'améliorer la soumission en ligne des demandes d'organisation de réunions bilatérales. Les États Membres présentent directement leurs demandes par voie électronique au moyen du système eMeets.

12. Le Secrétariat poursuit la remise en état des vieux ordinateurs qui ne sont plus utilisés et les met à la disposition des missions sous la supervision générale du Groupe de travail. On trouvera à l'annexe II du présent rapport des statistiques relatives au matériel informatique fourni à titre gracieux aux missions permanentes en 2006.

IV. Services informatiques

13. Comme indiqué plus haut, le Secrétariat et le Groupe de travail ont collaboré à la création d'un site Web QuickPlace en vue de faciliter les élections. CandiWeb sert dans un premier temps à centraliser les informations existantes au sujet des élections et des candidatures. Il s'agit d'un site Web sûr et convivial, où les parties intéressées peuvent afficher directement des informations. Le site utilise les installations existantes du Secrétariat, et sa maintenance, qui est coordonnée par le Groupe de travail, est assurée conjointement par les diplomates et par le Secrétariat. Le Secrétariat et le Groupe de travail se proposent d'améliorer encore ce site dans les mois qui viennent, tout en veillant à lui conserver son caractère convivial qui en fait un outil très apprécié des diplomates.

14. Fort du succès remporté par CandiWeb, le Secrétariat et le Groupe de travail envisagent de répondre de façon plus complète aux besoins d'information propres aux délégations en recherchant les moyens d'intégrer les ressources d'information existantes dans le cadre d'une collaboration pratique. À cet égard, ils prévoient, dans la limite des ressources existantes, prêter une nouvelle vie au site Web des missions permanentes (<http://www.un.int>) afin d'en faire un portail d'information et de services correspondant davantage aux besoins des diplomates.

15. Le Secrétariat fournit des services de site Web à de nombreuses missions permanentes et, de concert avec l'Institut des Nations Unies pour la formation et la

recherche (UNITAR), aide directement certaines d'entre elles à gérer leurs sites, dans le cadre d'une collaboration expérimentale avec l'Université DePaul. En 2007, le Secrétariat se propose de renforcer ces services de façon notable, en veillant à les faire rendre conformes aux normes de l'Organisation en matière de sécurité, de facilité d'utilisation et de gestion.

16. Le Secrétariat continue de fournir des services de messagerie électronique aux missions permanentes. En 2007, en coopération avec le Groupe de travail, il prévoit recourir pour ces services à la même plate-forme que celle qui est utilisée dans l'ensemble du Secrétariat. Cela améliorera la fiabilité et la gestion des services de messagerie électronique, tout en réduisant les chevauchements d'activités.

V. Formation, appui et information

17. Le Groupe de travail continue de s'attacher à faire connaître les services existants et publie de plus en plus de documents en ligne à ce sujet. La brochure consacrée aux services Internet mis à la disposition des délégations sera incorporée à la nouvelle version du site Web des missions permanentes dont il a été question plus haut.

18. Le Groupe de travail et le Secrétariat continuent à étudier la possibilité de mettre sur pied un forum électronique qui permettrait aux diplomates et au Secrétariat d'échanger des vues et des informations sur l'informatique et la télématique au Secrétariat, dont des stratégies et des initiatives, en vue de compléter les activités de sensibilisation du Groupe de travail et en tant que relais supplémentaire entre les États Membres et le Secrétariat dans le domaine de l'informatique.

19. La Bibliothèque-Maison du savoir Dag Hammarskjöld (DHLink) continue d'améliorer ses programmes de formation à la gestion et à l'utilisation de la documentation des Nations Unies ainsi qu'à la consultation des bases de données et des ressources en ligne internes et externes. Une formation individuelle à l'utilisation des outils informatiques est également offerte. L'UNITAR s'emploie par ailleurs activement à former le personnel des missions, en particulier les nouveaux arrivants à New York.

20. Le Secrétariat fournit un appui, le plus souvent par l'intermédiaire du service d'assistance de la Division de l'informatique, chaque fois que se pose un problème technique lors de l'utilisation des services ou de l'infrastructure fournis. En 2006, le service d'assistance a répondu à plus de 1 400 appels provenant de missions permanentes.

Annexe I

Réunion du Groupe de travail à composition non limitée sur l'informatique

<i>Date</i>	<i>Réunion ou exposé</i>	<i>Bref descriptif</i>
8 novembre 2006	Réunion	Le Groupe de travail et le Secrétariat ont présenté CandiWeb, site Web consacré aux élections et aux candidatures. Le Groupe de travail a décidé de poursuivre ce projet, qui s'est révélé utile pour les délégations. Il a également décidé de l'élargir à d'autres sources d'information présentant un intérêt pour les délégations, éventuellement en créant un portail d'information sécurisé à l'intention des délégations.

Annexe II**Ordinateurs donnés aux missions à titre gracieux**

<i>Type de matériel</i>	<i>Nombre d'unités</i>
Unités centrales	771
Écrans	547
Imprimantes	427
Autres périphériques	46